



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E45219

VALABLE JUSQU'AU 18/09/2024

ÉDITÉ LE 29/09/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/12/1973

Forme juridique : SARL

Capital : 180 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NANTERRE NANTERRE 711025031

Siret : 711 025 031 00032

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 212418300177

Assurance Responsabilité Travaux :  
MAAF 092067174 T 002

Assurance Responsabilité Civile :  
MAAF 092067174 T 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2023

Raison sociale : MENUISAL 92

31 RUE DES PETITS RUISSEAUX  
91370 VERRIERES LE BUISSON

Téléphone : 01 46 31 83 51

Fax : 01 43 31 00 40

Portable :

Site Internet :

E-mail : menuisal92@free.fr

Responsabilité légale :  
GUILLON PATRICK GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 19/09/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 19/09/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSANT  
CARRE HAUSSMANN II  
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE  
77127 LIEUSANT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.